

L'eau à Romilly :

COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

Une nouvelle fois, les habitants de Romilly-sur-Seine sont appelés à réduire leur consommation d'eau. Alors que le département a connu un épisode de chaleur exceptionnel pour un mois de mai, les tensions sur l'approvisionnement réapparaissent.

PAR CAMILLE LAINÉ

Une urgence ancienne

Personne ne conteste le caractère exceptionnel de cette canicule précoce. Mais elle révèle une fragilité que les habitants connaissent déjà depuis plusieurs années : dès que les conditions climatiques se tendent, le réseau d'eau potable se retrouve sous pression.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. L'été dernier déjà, des restrictions similaires avaient été mises en place. Et pendant ce temps, les Romillons continuent de payer l'une des eaux les plus chères du département. Les problèmes d'eau marron, le vieillissement du réseau et les tensions sur la ressource ne datent pas d'hier. Ils sont le résultat de nombreuses années de sous-investissements et de choix de gestion contestables. Soyons justes : la nouvelle municipalité ne peut être tenue pour responsable de cette situation. Mais Adam Da Mota ne découvre pas non plus le dossier. Pendant plusieurs années, il a siégé dans la majorité municipale sortante et soutenu sa politique. Aujourd'hui maire, il ne peut plus se contenter de constater les difficultés qu'il dénonçait hier. Les habitants attendent désormais des résultats.

Durant sa campagne, il avait d'ailleurs fait de la question de l'eau une priorité. Les Romillons sont donc en droit d'attendre des réponses concrètes et un calendrier clair des solutions envisagées.

Des habitants qui paient, mais qui subissent

Depuis plusieurs années, de nombreux habitants voient régulièrement couler une eau marron à leur robinet. Le problème est connu de tous. Les interventions techniques se succèdent. Les explications aussi. Pourtant, les difficultés reviennent régulièrement. Aujourd'hui encore, Veolia et la municipalité demandent aux habitants de réduire leur consommation pour éviter une rupture d'approvisionnement. Une situation qui interroge quand on connaît le niveau des factures acquittées par les usagers et les difficultés rencontrées depuis plusieurs années à Romilly-sur-Seine.



Reprendre la main sur l'eau

Pour les communistes et les élus de gauche romillons, l'eau n'est pas une marchandise. C'est un bien commun et un droit fondamental.

Depuis plusieurs années, ils défendent une orientation claire : dénoncer le contrat qui lie la ville à Veolia et engager la création d'un service municipal de l'eau afin de reprendre la maîtrise publique de ce service essentiel.

Cette proposition n'a rien de nouveau. Elle a été portée tout au long de la campagne municipale et apparaît aujourd'hui plus pertinente que jamais.

Quand les habitants paient parmi les tarifs les plus élevés du département, subissent depuis des années des épisodes d'eau marron et se voient confrontés à des restrictions récurrentes, il est légitime de s'interroger sur un mode de gestion qui montre ses limites.

Préparer l'avenir

Le changement climatique rendra ces épisodes plus fréquents et plus intenses dans les années à venir. Nous ne pouvons pas nous contenter de gérer l'urgence à chaque période de sécheresse.

Les habitants ont droit à une eau de qualité, disponible en quantité suffisante et à un prix juste. Ils ont également droit à la transparence sur l'état réel du réseau et sur les investissements nécessaires pour sécuriser durablement l'approvisionnement.

Après des années de difficultés, il est temps de construire une véritable stratégie de long terme pour l'eau à Romilly-sur-Seine. Parce qu'un service public aussi essentiel mérite mieux que des restrictions répétées et des réponses provisoires.

Parcoursup

L'ORIENTATION OU LA SÉLECTION ?

Le 1er juin, des centaines de milliers de lycéens ont découvert les premières réponses de Parcoursup. Une date synonyme de stress et d'incertitude. Les candidats disposent de quelques jours seulement pour répondre aux propositions reçues, tout en surveillant les listes d'attente. Et ce, alors même que les épreuves du baccalauréat n'ont pas encore commencé. Une situation particulièrement anxiogène pour de nombreux jeunes.

PAR CAMILLE LAINÉ

Présentée comme un outil d'orientation, la plateforme fonctionne surtout comme un système de sélection. Ce ne sont pas seulement les jeunes qui choisissent leur formation, mais les établissements qui choisissent leurs étudiants. Derrière l'apparente neutralité des classements se cachent des critères souvent opaques et des inégalités bien réelles.

Plusieurs études soulignent le poids de l'origine sociale, de l'accompagnement familial ou encore de la réputation du lycée fréquenté. Les élèves ne partent pas avec les mêmes chances. Ceux qui maîtrisent les codes du système ou bénéficient d'un environnement favorable disposent d'un avantage évident.

Les écarts de notation entre établissements peuvent être importants. Deux élèves de niveau comparable peuvent ainsi être évalués différemment selon leur lycée.



Parcoursup a certes mis fin au tirage au sort qui existait sous l'ancien système APB. Mais remplacer le hasard par une sélection généralisée ne répond pas à la question de l'égalité d'accès aux études supérieures. Chaque année, des milliers de jeunes restent des semaines dans l'incertitude.

Alors que l'université devrait garantir à chacune et chacun le droit de poursuivre les études de son choix, Parcoursup continue d'alimenter un profond sentiment d'injustice et révèle les inégalités qui traversent déjà l'école et la société.

Derrière les statistiques officielles, il y a surtout des jeunes laissés sur le bord du chemin, sans réponse ou contraints de renoncer à leurs aspirations faute de place.

L'HUMEUR

DE GISELE MALAVAL

EDGAR MORIN, LES YEUX OUVERTS

« Le Marx qui m'a marqué est celui des Manuscrits économique-philosophiques, qui contiennent sans aucun doute la source de mon idée d'anthroposociologie : celle de l'unidualité humaine (naturelle et culturelle), et celle selon laquelle les sciences humaines et les sciences naturelles devraient s'embrasser sans se dévorer, mais plutôt tisser une relation dialogique indissoluble » dit Edgar Morin, le philosophe de la complexité. Le capital, outre le fait d'être le bâtisseur de réseaux complexes, est aussi le destructeur de la complexité et des régulations naturelles de la biosphère - voir les désordres écologiques et autres catastrophes annoncées -, un agent de régression politique, sociale et culturelle - voir les lois de plus en plus pénalisantes pour les travailleurs et les victimes du chômage, et les suppressions de crédit pour la culture émancipatrice dans les collectivités aux mains de la droite et de l'extrême droite. « Marx avait très bien prédit la montée triomphale de la barbarie dans la civilisation au siècle dernier. Il avait lancé l'alternative : le socialisme ou la barbarie ».

Face à ceux qui sapent les libertés, les démocraties et les acquis sociaux, « le somnambulisme du monde politique, qui vit au jour le jour, l'aveuglement du monde intellectuel face à la complexité et l'inconscience généralisée contribuent à la marche vers le désastre. » Concernant la guerre russo-ukrainienne, E. Morin dresse un constat amer : les signes d'une catastrophe imminente sont tous criants mais les dirigeants continentaux les ignorent avec obstination. « Il est surprenant de constater si peu de prise de conscience et si peu de volonté en Europe, notamment pour imaginer et promouvoir une politique de paix. »

L'homme courageux, les yeux ouverts, qu'il fut tout au long de sa vie, ne peut que fustiger ces politiques au mieux somnambules, au pire lâches et soumis aux injonctions du capital.

L'OEIL DE GLEBE



LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mail : _____ Tél : _____

Soutien : 40 € ou plus. 52 numéros Version papier et numérique. Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

20 € 52 numéros Version papier et numérique.

Date : _____ Signature _____

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



TOUS UNIS AVEC
LES PRODUCTEURS
LOCAUX

Intermarché

LA PROMESSE DES MOTS EN L'AIR

Nous sommes à un an des élections présidentielles. Nous allons devoir subir le blablabla des candidats de la droite et de l'extrême droite, qui ne sont pas avarés en la matière.

Regardons par-dessus notre épaule, pour nous remémorer les promesses de campagne de nos illustres baratineurs. Ils avaient suscité l'espoir des citoyens avec leurs catalogues de bonnes intentions, avant d'être frappés d'amnésie. Les promesses se sont vite transformées en calvaire. En voici quelques exemples en vrac.

Pour Sarkozy, on se souvient des voyages en jet ou yacht privé prêtés par qui, on se le demande... Bolloré ! À partir de là, nous savions à quoi nous en tenir. Il nomma des proches à la tête de banques (Dexia, Banque Populaire), ce roi de l'esbroufe créa un ministère du développement durable, mais... sans l'agriculture ni l'énergie, il réduisit de 85000 postes la fonction publique, il déclara en 2009, « il n'y a plus de paradis fiscaux, on a tout moralisé », de sa bouche cela prenait une saveur particulière, il soutint ostensiblement les pires dictatures (Libye, Tunisie, Syrie) et reçut Kadhafi en grande pompe à Paris, il supprima la police de proximité, il défiscalisa les heures supplémentaires, ce qui accéléra la destruction de l'emploi intérimaire. Il restera le président des réseaux occultes qui mélangea, hors diplomatie, de gros intérêts privés et la corruption individuelle. Il avait promis, avant qu'il ne le soit lui-même, de nettoyer au Kärcher les cités populaires de la « racaille ».

Hollande avec son air toujours ravi et son physique de bon gros notable, avait dit « mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance ». Ce qui n'empêcha pas la finance de prendre le contrôle de l'économie, de notre société et de nos vies. Le surnom de « Flamby » dont certains l'avaient affublé en référence à un dessert flasque, ne l'a pas empêché de créer la loi « El Khomri » donnant la primauté aux entreprises dans le droit du travail. Pas si mou que cela notre « Nounours ».

Emmanuel Macron, lui aussi avait bel et bien multiplié les promesses, Europe, éducation, fiscalité, santé, justice, écologie, institutions... Il ne fut jamais à un bobard près, au total, le candidat avait formulé pas moins de quatre cents engagements concrets. L'heure est à l'inventaire et fait ressortir un bilan plus que contrasté. Pour ratisser plus large, il avait dit vouloir gouverner avec la gauche et la droite. Les gens de gauche, douce rigolade ? Veut-il parler de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur critiqué lors des gilets jaunes par la Ligue des droits de l'homme ou d'Elisabeth Borne avec sa réforme sur les retraites ? Comme disait Jacques Chirac, « les promesses, n'engagent que ceux qui les écoutent ».

LA DEPECHE VOIT ROUGE

L'ALTERNANCE MAITRISÉE

À en croire certaines rumeurs, François Baroin pourrait bientôt prendre la direction du Sénat et, qui sait, viser un jour le fauteuil de Gérard Larcher.

Rien d'officiel, évidemment. Mais une autre question agite déjà les observateurs : qui lui succéderait à Troyes ?

Parmi les noms évoqués figure celui de Stéphanie Baroin. Une hypothèse qui aurait le mérite de rassurer les amateurs de stabilité.

Dans une époque pleine d'incertitudes, il est toujours réconfortant de savoir que l'alternance peut parfois se résumer à un simple changement de prénom.

CERISE

LA CGT ÉDUC'ACTION DE L'AUBE À L'OFFENSIVE POUR DÉBLOQUER DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Les organisations syndicales de l'Éducation nationale ont appelé ce mardi 2 juin à une journée d'action pour défendre le statut des AED (Assistants d'éducation).

PAR CHARLINE BRIOT

La CGT Éduc'action de l'Aube et la FSU ont donc organisé pour l'occasion un pique-nique revendicatif qui a rassemblé une trentaine de personnes devant la Maison des Syndicats à Troyes. Les syndicats revendiquent entre autres un véritable statut pour les AED, un salaire et des conditions de travail dignes, un accès à la formation sur le temps de travail... Les AED sont des personnels indispensables, en première ligne face au climat scolaire de plus en plus compliqué. Cette mobilisation fait écho au manque de moyens criant que subit l'Éducation nationale, c'est pourquoi la CGT exige la création de postes d'AED dès maintenant pour répondre aux besoins humains en vie scolaire. Depuis deux ans, la CGT Éduc'action construit les grèves avec les personnels AED et obtient des avancées notables (adoption d'un Guide AED pour formaliser leurs droits et leurs missions, grille de salaire basée sur celle des AESH dans certaines académies, cédésation...), la lutte paye et doit se poursuivre !

Une autre action est à venir le mardi 9 juin, cette fois-ci pour les AESH (assistant d'élève en situation de handicap). En effet, le ministère ouvre la discussion sur la « fonctionnarisation » des AESH, mais derrière ce faux semblant se cache en réalité la création de « nouveaux métiers » (recrutement sur concours bac +3), ce qui signifie que quelques AESH (10 à 20%) seront triés sur le volet pour assurer ces missions.

Qui va décider ? Que vont devenir les autres ? Les AESH tout comme les AED sont des personnels de l'EN qui vivent dans la précarité, il leur faut un statut et un salaire décent. La mobilisation des AESH ne concerne pas que les AESH, elle concerne tous les personnels de l'Éducation nationale. Sans les AESH, pas d'inclusion. Cette mobilisation se déroulera devant la Préfecture et s'ajoute à une demande d'audience de la part de l'intersyndicale.

ANNONCES LÉGALES

L'AGE réunie le 28/02/2026 de la société SCI PIERRE, SCI au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 1 Rue Saint-Jean 10410 THENNELIÈRES immatriculée au RCS de TROYES sous le n°801 991 191 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier DÉON, demeurant 1 Rue Saint-Jean 10410 THENNELIÈRES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 Rue Saint-Jean 10410. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Par AGO du 28/04/2026 les associés de la société SCI PIERRE, SCI en cours de liquidation au capital de 1000€ dont le siège social et le siège de liquidation sont situés 1 Rue Saint Jean 10410 THENNELIERS immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 801 991 191 ont - approuvé le compte définitif de liquidation, - déchargé Monsieur Didier DÉON, demeurant 1 Rue Saint Jean 10410 THENNELIERS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 28 février 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Par décisions du 19/05/2026 les associés de la société AUB'CLEAN, SARL dont le siège social est situé : 8 Rue voltaire 10000 TROYES Immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 842 381 527 ont : - décidé de réduire le capital social de la société de 50 000€ pour le ramener de 100 000€ à 50 000€ par voie de rachat et d'annulation de 500 parts sociales. - décidé d'augmenter le capital de 50 000 € par incorporations de ré-

serve et augmentation de la valeur nominale.

Le capital social a été porté de 50 000 € à 100 000€. - pris acte de la démission de Mme Gwladys MALOS de ses fonctions de gérante à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Modifications seront faites au RCS de TROYES.

E.L. COACHING SAS

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société E.L. COACHING, Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €, dont le siège social est 9 C avenue des Martyrs du 24 août, 10800 BUCHERES, RCS TROYES 941 292 880, réunie le 22/05/2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31/12/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur

SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES Avocats au Barreau de l'Aube 58 bd Gambetta à TROYES Tél. 03.25.73.31.21.

VENTE PUBLIQUE

Commune de TRAINEL (10400) 1 rue de la Haute Borde (Loué - congé pour juin)

- Une maison principale à usage d'habitation comprenant : Au rez-de-chaussée : Cuisine équipée, salon/séjour, WC. A l'étage : Palier, 2 chambres, une salle de bain avec WC Une cave, une cour intérieure, - un hangar, - une grange - une deuxième grange en cours d'aménagement avec un projet d'appartement. Dans le prolongement, un appartement en duplex en cours d'aménagement comprenant : Au rez-de-chaussée : une pièce à vivre avec cuisine équipée ouverte sur le salon, A l'étage : Palier, 2 chambres, toilettes, salle de bain.

MISE A PRIX : 70 000,00 € (soixante-dix-mille euros)

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'au-

dience avec soit une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

L'adjudication aura lieu le MARDI 07 JUILLET 2026 à 10 h 30 à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon,

Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable. Pour visiter s'adresser sur place mardi 23 JUIN 2026 de 10h à 11h. Fait et rédigé à TROYES le 26.05.2026. Signé : Christophe DROUILLY

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT

13 Rue des Tonneliers - BP 48 71700 - TOURNUS

LE COIN DES GOURMANDS Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 3000euros Siège social : 4 Rue de l'Alma 10160 AIX VILLEMAUR PALIS Siège de liquidation : 4 Rue de l'Alma 10160 AIX VILLEMAUR PALIS 818 835 803 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 au 4 Rue de l'Alma - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne LEMESLE, demeurant 6 Rue de l'Alma - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur